

AU JOUR LE JOUR

HULL.

Installation des officiers du Conseil de Hull.

Dimanche soir, le 19 février, avait lieu, à la salle Notre-Dame de Hull, l'installation des nouveaux officiers du conseil local No 2 de l'Union Saint-Joseph du Canada. Un intéressant programme, comportant musique, chant, déclamation et discours, avait été préparé pour la circonstance. Aussi, y avait-il un auditoire nombreux et sympathique. Les amis de l'Union St-Joseph sont légion dans la jolie ville de Hull.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: le Rév. Père A. Guertin, curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, M. et Madame G. W. Séguin, M. et Madame J. U. Archambault, M. et Madame C. S. O. Boudreault, M. et Madame Rémi Tremblay, M. l'abbé S. Corbeil, le Rév. Père Bourassa, M. Charles Leclerc, etc.

L'orchestre et la chorale de Hull ont fait les frais de la musique et du chant. Comme toujours, les artistes ont su ravir l'auditoire; des applaudissements nourris leur ont prouvé que leur talent était vivement apprécié.

M. Aurélien Bélanger, inspecteur des écoles bilingues d'Ontario, a été le premier à prendre la parole. Il a traité un sujet d'une actualité brûlante: l'enseignement bilingue dans Ontario. Avec la puissance de raisonnement qu'on lui connaît, il a démolé les arguments sincères ou hypocrites apportés contre l'enseignement bilingue. A son avis, la lutte qui se livre actuellement dans Ontario autour de la question bilingue est une lutte de prime importance. Son issue aura une grande répercussion. Si l'élément canadien-français triomphe, ce sera, pour lui, entrevoir la possibilité de reconquérir les droits dont on l'a injustement dépouillé dans l'Ouest, dans la Nouvelle-Angleterre et dans les Provinces Maritimes. Si cet élément est vaincu, les ennemis de la cause française, enivrés de leur succès, feront un assaut pacifique, mais d'une barbarie digne des temps antiques, contre la Province de Québec. Nous avons pour nous, déclare

l'orateur, le droit, il nous reste à faire appel à la loyauté britannique de la majorité ontarienne pour obtenir le respect de ce droit. Dans cet appel, il ne faut pas oublier que l'Anglo-Saxon agit par conviction; et il faut détruire dans son esprit le germe des notions erronées, qui lui font s'opposer à nos revendications. Ainsi, règle générale, les Anglais d'Ontario commettent l'erreur de regarder la langue française comme étrangère dans la province. Ils oublient que si la langue anglaise est seule officielle dans le domaine provincial, la langue française a des droits acquis par la Constitution du pays. Cette Constitution laisse les provinces libres de légiférer en matière d'éducation; par là, elle les charge de voir à la formation du citoyen. Or, le citoyen Canadien-français a le droit incontestable de parler sa langue, puisque cette langue est officielle dans toutes les sphères relevant du domaine fédéral. Il faut donc, pour former un bon citoyen canadien-français, lui donner l'opportunité d'apprendre sa langue et de s'en servir à l'école pour acquérir la science. Il y a erreur profonde à dire que les Allemands ou les Polonais pourraient, tout comme les Canadiens-français, réclamer l'instruction dans leur langue maternelle. Les premiers, quand ils viennent se fixer au Canada, acceptent de plein gré, par le fait même, de renoncer à leurs aspirations nationales et à l'usage officiel de leur langue. Les seconds n'ont pas choisi la situation dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui. Cette situation leur a été imposée par les conquérants de leur patrie. Or, dans les traités où la race canadienne-française a accepté la domination anglaise, elle a posé comme condition première qu'elle conserverait le libre usage de sa langue et le libre exercice de sa religion.

Ce n'est là qu'un pâle résumé du discours substantiel prononcé par M. Bélanger, qui a félicité l'Union St-Joseph du Canada de l'attention toute particulière qu'elle porte à la cause nationale et à celle de l'éducation.

C'est M. G. W. Séguin, président général, qui a procédé à l'installation des officiers dans leurs charges respectives. Il a profité de la circonstance pour démontrer, à l'aide de chiffres probants, les progrès de l'Union St-Joseph du

Canada. Il a remercié le Rév. P. Guertin de sa sympathie envers la société, M. l'abbé Corbeil de son obligeance à porter la parole pour montrer toute la beauté de l'œuvre du Centin Collégial, M. Rémi Tremblay d'avoir bien voulu composer une superbe chanson pour la société.

M. le docteur J. U. Archambault, président du conseil de Hull, a remercié, avec sa coutumière habileté, les personnes présentes d'avoir bien voulu rehausser l'éclat de la fête. Il a annoncé l'ouverture d'un nouveau concours de recrutement au mois de mars, et invité tous les membres à faire entrer leurs amis dans la société.

Il appartenait à M. l'abbé S. Corbeil, Principal de l'École Normale de Hull, de traiter la question du Centin Collégial; il s'est acquitté de sa tâche avec son talent de philosophe, d'historien et d'orateur. L'auditoire ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

On m'a demandé, commence l'orateur, de vous parler de l'œuvre du Centin Collégial de l'Union St-Joseph du Canada. Faire l'éloge de cette œuvre, c'est faire l'éloge de nos collèges classiques. Car le Centin Collégial vise à prendre un enfant bien doué et à le faire passer par le moule du collège classique. Cette œuvre est de belle et noble mutualité. Non contents de secourir la veuve, de donner le pain aux orphelins et de venir en aide aux malades, les directeurs de l'Union St-Joseph veulent encore fournir le pain de l'instruction aux enfants privés de leur père, et doués d'une intelligence supérieure. Dire ce qu'ont fait les collèges classiques pour la race canadienne-française, c'est dire ce que veut faire l'Union St-Joseph du Canada pour la même race. Jetons un coup d'œil sur l'histoire. Nous sommes en l'année 1760. La France a abandonné la colonie sise sur les bords du St-Laurent. Ecrasés par le nombre, les bataillons français et les miliciens canadiens-français ont dû se rendre. Lévis a brisé son glaive. Et, l'aristocratie de la colonie française s'en est retournée en France. Il reste, sur les bords du fleuve majestueux, un noyau de 60,000 âmes. L'Anglais triomphe. L'avenir est à lui. Il se flatte de l'espoir que le Canada va perdre à tout jamais son caractère français. Il se dit qu'il va lui être facile, par l'école, de pétrir des hommes pour dominer et angliciser cette poignée de Canadiens-français. Mais le clergé est là qui veille. Le clergé connaît son histoire et sait qu'à

sa lumière, le rêve de l'Anglo-saxon s'évanouit. Descendant des Normands, le Canadien-français n'est pas né pour l'esclavage. Il est, par le sang britannique, avant l'Anglo-saxon; car l'histoire est là pour dire que ce sont les Normands, avec Guillaume le Conquérant, qui ont été à l'origine de la naissance du régime parlementaire en Angleterre. Avant la descente de Guillaume le Conquérant dans le pays des Anglo-Saxons, ceux-ci étaient gouvernés par de petits rois. Le clergé se dit qu'il reste une arène où la constitution britannique permet aux Canadiens-français d'aller croiser le glaive de la parole avec la race dite supérieure: c'est l'arène parlementaire. Et, pour former des soldats de l'arène parlementaire, le clergé ouvre des collèges classiques. Les cultivateurs, avec leur gros sens français, ont compris la tactique. Tandis qu'ils se courbent sur la charrue, ils envoient leurs fils au collège pour fournir à la patrie des défenseurs. Et, le collège, lui, comme l'a si bien dit déjà un des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, transforme les enfants en hommes, les prêtres en apôtres, les citoyens en patriotes. D'une part, le *high school* prépare l'Anglo-saxon au commerce, à l'industrie, à la finance; d'autre part, le collège classique, sortant du terre-à-terre de la vie matérielle, remplit l'âme des enfants d'idéal. La jeune intelligence du petit Canadien-français est mise en contact avec la grande intelligence des Démosthène, des Cicéron, des Bossuet, des Racine, des Corneille, etc. Le jeune homme apprend ce que c'est que la bravoure d'un Léonidas, que l'héroïsme d'une Jeanne d'Arc, que le courage d'un Dollard. Et, le résultat, c'est qu'au grand étonnement de la race anglaise, on voit surgir une pléiade d'hommes d'Etat, qui s'illustrent dans la carrière parlementaire. Qu'il suffise de mentionner: Bédard, Bourdage, Papineau, Lafontaine, Cartier, etc. Voilà l'œuvre des collèges. Aujourd'hui comme jadis, cette œuvre mérite une attention toute spéciale. C'est encore elle qui permettra à la race canadienne-française, dans les temps difficiles, de défendre ses droits. C'est elle aussi qui prouvera que la race dite inférieure est capable de produire de meilleurs hommes que la prétendue race supérieure.

Ce bref résumé ne peut donner qu'une légère idée de l'éloquent discours de M. l'abbé S. Corbeil. Ce discours a reçu les cordiales félicitations du Rév. Père Guertin, qui s'est fait l'interprète de l'auditoire pour remercier l'orateur.